

Quels enjeux pour l'agroforesterie en Haute-Bruche ?



> Par Fabien Liagre, Diplômé de l'institut supérieur technique d'outre-mer de Cergy
et de l'ENGREF de Montpellier / Spécialiste en aménagement rural et agroforesterie.

Agroforesterie ? C'est l'association, sur une même surface, d'arbres et de productions agricoles. Pour créer une parcelle agroforestière, on peut éclaircir une surface boisée, sélectionner les plus beaux arbres ou en réintroduire de nouveaux et installer des cultures ou des pâtures ; on peut, à l'inverse, planter des arbres à faible densité sur une surface cultivée ou pâturée. Dans les deux cas, on obtient un système original, mixte, qu'il faut apprendre à piloter... Parce qu'elle enrichit la biodiversité, améliore la fertilité naturelle des sols ou protège les eaux souterraines, l'introduction des arbres est un véritable facteur de production durable.



• De la banque de l'exploitation...

Si les arbres peuvent optimiser la rentabilité de l'exploitation sur le long terme, grâce à l'amélioration de la qualité de son capital de production, ils demeurent avant tout un placement économique intéressant. Car, sur le long terme, ils produisent un bois d'œuvre recherché et une biomasse secondaire qui pourrait devenir un enjeu de plus en plus fort dans le contexte actuel de l'énergie et des matières premières.

... à la valorisation d'un patrimoine

La patrimoine arboré devient alors un capital valorisable dans le cadre de la transmission de l'exploitation, d'un héritage ou lors de cession. Pour les propriétaires non agriculteurs, même si elle n'atteint pas en volume la production d'un boisement classique, l'agroforesterie permet la constitution, à moindre coût d'un patrimoine de haute valeur, tout en laissant place à une activité agricole.

• Prendre en compte les particularités de la vallée

Il n'existe pas d'agroforesterie type. Chaque région, chaque agriculteur ou propriétaire, engendre un projet particulier en fonction du contexte pédoclimatique, des objectifs, des attentes des riverains... Au cours de ces deux journées en Haute-Bruche, un des objectifs sera de donner tous les outils aux acteurs locaux pour aider à bien cerner quel type d'agroforesterie peut avoir sa place dans la Vallée.

« Si tu veux des résultats dans l'année, sème des graines. Si tu veux des résultats pendant dix ans, plante un arbre. Si tu veux des résultats qui durent toute une vie, développe les hommes. »

Citation de Publilius Syrus



Parc du Haut-Jura - Régulation de la faune et de la flore
Abattage d'un épicéa par la garde du Parc.

Agroforesterie : des pratiques en plein essor...

Définitions

L'agroforesterie est une appellation générique pour l'ensemble des pratiques agricoles qui associent des arbres aux cultures ou à l'élevage.

Pour en donner une définition rapide - mais non exhaustive - ce terme désigne généralement des rangées d'arbres au sein de parcelles agricoles.

En zone de montagne, les espaces dédiés à la dent de l'herbivore et parsemés d'arbres sont identifiés par le terme de « pré-bois » conduisant à des pratiques sylvopastorales.

Selon le World Agroforestry Center : « L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègrent des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural. Cela permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre. »

L'évolution sémantique de l'usage du terme (trop) solennel « d'agroforesterie » s'accorde avec les fonctions nouvelles ou renouvelées qui sont attribuées aux arbres et haies champêtres de tous temps présents dans l'espace rural.



Historique

La pratique de l'agroforesterie est très ancienne. Elle est pratiquée au Moyen Âge et pourrait remonter à l'Antiquité. L'agroforesterie s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels qui sont presque tous arborés. La complémentarité arbres/herbacées est systématique dans la nature.

Cependant, cette pratique a connu un véritable déclin qui semble intimement lié à la mécanisation des terres agricoles : les structures agraires telles que l'openfield n'ont laissé aucune chance à la présence d'arbres au sein des parcelles. Pour augmenter la productivité, on a, peut-être à tort, choisi d'éliminer les arbres au profit des cultures pures.

Les politiques européennes n'ont par ailleurs pas encouragé cette pratique, bien qu'actuellement, la réglementation évolue : les aides de la PAC sont désormais acquises sur l'ensemble des surfaces agricoles agroforestières cultivées ou pâturées. De plus, les objectifs nationaux visent un demi million d'hectares dédiés à la pratique de l'agroforesterie à l'horizon 2030.



Enjeux : Replacer l'arbre champêtre au cœur des objectifs environne- mentaux, agro-économiques, et paysagers du territoire

Les enjeux de la pratique de l'agroforesterie sont multiples.

• D'un point de vue strictement économique, une parcelle agroforestière peut s'avérer très rentable : les arbres constituent à terme un patrimoine exploitable non négligeable.

• Du point de vue environnemental, les impacts liés à l'agroforesterie sont nombreux, et surtout, ils sont tous positifs. Une parcelle de ce type vient renforcer la dynamique agro-écologique due à la présence des arbres en contribuant à la protection contre l'érosion et la fertilisation des sols, à l'amélioration de la biomasse, à la séquestration de gaz à effet de serre, à la sauvegarde de la biodiversité, à la protection des eaux souterraines, etc.

• Dernier intérêt, et non des moindres, l'arbre se veut être une composante vivante et sensible du paysage : une parcelle agroforestière participe à la production de nouveaux paysages de qualité en y apportant une plus-value évidente.

Agroforesterie et paysage :

Le paysage est aujourd'hui une intention collective. Depuis la convention européenne du paysage, jusque dans les documents d'urbanismes, la protection, la gestion et l'aménagement des paysages comptent parmi les stratégies de développement.

Dans une perspective d'aménagement agroforestier, l'approche paysagère permet d'améliorer l'espace de production, tout en mettant en scène le cadre de vie. Elle joint l'utile à l'agréable. Trouvant ses fondements dans l'histoire et la géographie des lieux, elle se retrouve souvent encore lisible dans l'espace de production et ses environs, les cartes anciennes ou actuelles, les témoignages des populations.

Cette relecture de l'espace agricole conduit à des aménagements valorisant l'originalité des formes, compositions et ressources locales.

Dans un souci de cohérence écologique, économique et territoriale, les pratiques traditionnelles se mêlent alors à la technicité moderne.

Cette démarche renforce l'identité du lieu. Et l'arbre des champs appuie cette mise en scène. Il lui donne une meilleure lisibilité puisqu'il se loge au niveau des éléments structurants des paysages. Son entretien et sa valorisation répondent à des logiques propres aux contraintes et atouts de chaque territoire. De l'openfield au bocage, de la plaine à la montagne, les stratégies agroforestières peuvent donc différer sensiblement.

Que dit la réglementation ?

Sont considérées comme agroforestières les parcelles qui sont effectivement cultivées, et dont les cultures sont associées à des arbres. Le nombre des arbres doit être compris entre 30 et 200 par hectare. La réglementation considère les parcelles agroforestières comme éligibles à certaines aides depuis quelques années seulement. Leur statut ne diffère cependant pas des parcelles agricoles « classiques » de cultures ou d'élevage.

Pour une première création d'un système agroforestier sur une parcelle, un exploitant peut prétendre aux aides des collectivités territoriales cofinancées par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) dans le cadre du PDRH (Plan de Développement Rural Hexagonal). Les surfaces pouvant prétendre à ces aides sont les parcelles non boisées qui, au cours des cinq dernières années, ont été utilisées pour l'agriculture pendant au moins deux années de suite.

Quelques principes à respecter :

- ▶ Orienter les lignes nord/sud pour favoriser l'éclairage de la culture. Tenir compte des vents dominants, et des manœuvres des machines utilisées (prévoir des tournières suffisantes).
- ▶ Planter le bon arbre au bon endroit, favoriser les essences locales. Cela suppose de bien connaître son sol, en réalisant au préalable des fosses pédologiques.
- ▶ Si l'objectif est de cultiver jusqu'à la coupe des arbres, prévoir un espacement entre lignes d'arbres au moins égal à deux fois la hauteur des arbres adultes. Cela correspond à une densité comprise entre 30 et 100 tiges par hectare selon les espèces.
- ▶ Sauvegarder le jeune plant, avec des protections efficaces pour le repérer et le protéger de la dent des animaux.
- ▶ Eduquer le jeune arbre par des tailles de formation et des élagages réguliers. On intervient chaque année, hors périodes de gel et de forte montée de sève, pendant les 10 à 15 premières années.

Extrait de la brochure « Agroforesterie, produire avec les arbres pour une agriculture différente », Association Française d'Agroforesterie.



PROGRAMME 9 JUIN 2011

Des arbres à leur place

Depuis près de 25 ans, la Haute-Bruche mène une politique de réouverture des paysages auparavant fermés par l'enfrichement ou l'enrésinement. **Que l'on ne s'y trompe pas, parler de l'arbre hors forêt et lui accorder une place au sein des parcelles agricoles pastorales n'est en aucun cas signe d'un retour en arrière et annonciateur d'une nouvelle fermeture des paysages !**

La pratique de l'agroforesterie présente de nombreux atouts. Il s'agit surtout d'une autre forme de culture, nécessitant une certaine maîtrise, qui, d'un point de vue paysager, ne s'apparente en aucun cas à un paysage fermé.

L'agroforesterie d'aujourd'hui s'inspire de celle d'hier. Elle s'adapte aux contraintes des exploitations modernes : faible densité d'arbres à l'hectare, techniques d'entretien spécifiques, larges espacements, arbres choisis pour leur comptabilité avec les cultures, leur valeur ou leur intérêt environnemental.

Redécouvrir l'arbre comme facteur de production, investir dans un capital pour le futur à moindre coût, répondre à des enjeux agro-environnementaux forts, rechercher des cultures adaptées aux arbres et inversement : il existe mille et une agroforesteries à imaginer et à mettre en place !

En Haute-Bruche, des élus, des propriétaires, des agriculteurs, des responsables associatifs, ... ont su inventer, créer, modeler de nouveaux paysages : a priori, rien ne s'oppose donc aujourd'hui à réfléchir à la place de l'arbre hors forêt.



Une journée pour apprendre ...

*Animation par Fabien Liagre,
Expert en la matière*

8h30 • Accueil à la salle polyvalente de La Broque

8h45 • **La place de l'arbre hors forêt dans notre territoire :**

- Tournée en bus entre fond de vallée et pâturage : Visites prévues sur les sites de l'AFP du « Vallon de Barembach » ; de l'AFP « la Bruchine » ; et sur différents espaces de pâturages.

11h30 • Discussion > Questionnements

Travail d'expression sur la notion d'agroforesterie, échanges.

12h15 • Repas à la ferme auberge des Hauts-Bois à Ranrupt.

14h00 • Retour sur La Broque.

Arrêt au point de lecture du Paysage de Ranrupt.

14h30 à 17h00 • **Approfondissement de la notion d'agroforesterie et des potentialités de tels projets sur notre territoire.**

Questionnements > Discussion

17h00 à 17h30 • Recherche de sites potentiels pour la journée de formation prévue le 8 Septembre 2011.



Communauté de Communes de la Haute-Bruche
114, Grand'Rue 67130 Schirmeck
Tél. : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45
E-mail : contact@hautebruche.com
Site internet : www.hautebruche.com
Blog : www.visionpaysagee.org

